Décision 26-MC-03 du 21 octobre 2026

relative à des demandes de mesures conservatoires présentées par les sociétés Mayotte Très Haut Débit et Réunicable et par le Département-Région de Mayotte

Posted on: 21 octobre 2026 | Secteur(s) :

OUTRE-MER

TÉLÉCOMS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Mesure conservatoire	oui
Origine de la saisine	saisine des sociétés Mayotte Très Haut Débit et Réunicable et saisine du Département-Région de Mayotte
Dispositif(s)	Injonction

Entreprise(s) concernée(s)	société Orange SA société Orange Concessions

Lire

Le texte intégral
1.05 Mo

Le communiqué de presse